

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21491 - 79ÈME ANNÉE

6500 participants à la Marche réunionnaise pour le climat et la biodiversité : la prise de conscience s'accélère



6500 participants, soit 50 % de plus que l'an dernier qui avait pourtant été une très grande réussite : le succès de la 5e édition de la Marche réunionnaise pour le climat et la biodiversité témoigne de l'accélération de la prise de conscience. La lutte contre la crise climatique et la protection de la biodiversité sont des causes dont les masses se sont emparées.

Dans un communiqué, la Ville de Sainte-Suzanne salue la grande réussite de la 5e édition de la Marche réunionnaise pour le climat et la biodiversité : « La CINOR, le SIDÉLEC, la Région Réunion, le Département de La Réunion, et l'ensemble des partenaires saluent l'engouement citoyen autour de cet événement qui a pour but de sensibiliser les réunionnais à la protection de leur île et de la planète en général ».

« La Réunion a battu des records de température depuis 50 ans. Le changement climatique impacte de plus en plus les écosystèmes, l'accès à l'eau et à l'alimentation, la santé ainsi que l'économie et la culture. Avec l'aggravation du réchauffement climatique, les risques vont augmenter dans toutes les régions du monde, en particulier dans les plus vulnérables », précise le communiqué.

Accélération de la prise de conscience

La 5e édition de la Marche réunionnaise pour le climat et la biodiversité fut en effet une réussite sans précédent pour ce genre d'événement. Selon les or-

ganisateurs, 6500 personnes étaient présentes au moment du départ, hier matin au Bocage Lucet-Lan-genier. Une telle affluence est au niveau des plus importantes mobilisations des syndicats. C'est dire que la protection de la Nature est devenue une cause populaire.

L'an dernier, ce furent 4000 personnes qui participèrent à l'événement le plus important de l'action climatique à La Réunion. Cette hausse de plus de 50 % du nombre de participants sur un an témoigne également d'une accélération de la prise de conscience.

La pénurie d'eau à cause de la sécheresse montre que la crise climatique est une réalité à La Réunion, mais ce phénomène ne peut à lui seul expliquer le nombre important de participants à ce type d'événement.

Des idées du PCR ont imprégné la société réunionnaise

Cette évolution de la société réunionnaise doit beaucoup au Parti communiste réunionnais. Le PCR fut en effet la première organisation politique présente à La Réunion à inscrire la protection de l'environnement et les énergies renouvelables dans ses orientations, et à expérimenter ces choix.

Ce fut notamment la plantation par les enfants de centaines de milliers d'arbres au Port, quand Paul Vergès était le maire de cette commune. Cela permet maintenant de bénéficier d'une température moins élevée de 2 degrés par rapport aux années 1960-70. Rien que par cette action, le PCR a montré qu'il est possible de faire baisser la température moyenne d'un territoire tout en améliorant la qualité de vie de ses habitants.

Au fil des décennies, des idées du PCR ont imprégné la société réunionnaise. La protection de la Nature et la lutte contre la crise climatique font partie de l'apport du PCR à l'évolution des mentalités à La Réunion.

Fort logiquement, une forte délégation du PCR était

présente hier à Sainte-Suzanne. Des camarades venus de toute l'île avaient répondu à l'invitation des organisateurs dont faisait partie Maurice Gironcel, dirigeant de la Section PCR de Sainte-Suzanne.

La présence de dirigeants régionaux d'autres partis politiques, ainsi que celle de nombreux participants venus d'autres collectivités souligne que cette cause rassemble et devient commune.

Pour une nouvelle civilisation dépassant le capitalisme

Manifestement à La Réunion, la lutte contre la crise climatique et la protection de la biodiversité ne font plus débat, ce sont des nécessités. Or, si la crise climatique est arrivée à ce point, ce n'est pas à cause de l'accumulation de petits mauvais gestes. C'est la conséquence du capitalisme qui fut à l'origine de l'utilisation massive des énergies fossiles et de l'exploitation de la Nature uniquement pour enrichir une classe sociale.

La Marche réunionnaise pour le climat et la biodiversité trouve son origine dans la commémoration de la date anniversaire de la naissance de Paul Vergès. Un des combats de cet ancien dirigeant réunionnais fut d'œuvrer à la prise de conscience de la nécessité d'une nouvelle civilisation. Cette nouvelle civilisation doit être capable de dépasser le capitalisme afin de garantir à la population du monde le respect des droits universels, tout en préservant l'atmosphère et la Nature de la pollution créée par les activités humaines. Production, consommation, transport... tout doit être remis en cause et évoluer au profit de l'intérêt général et non plus d'une minorité.

Gageons que cette prise de conscience s'accélérera également sur ce point afin que La Réunion redevenue un éclaircisseur dans la marche du monde vers une nouvelle civilisation.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Paris importe à La Réunion la violence qu'il a créée à Mayotte

La politique menée à Mayotte par Paris au cours de ces 50 dernières années explique pourquoi l'insécurité et la violence ont été importées dans cette société traditionnellement pacifique de l'aire culturelle swahilie. Désormais, Paris exporte vers La Réunion la violence qu'il a créée à Mayotte. C'est en effet uniquement Paris qui décide qui peut entrer ou pas à La Réunion et à Mayotte. Et notre île est utilisée pour compenser la pénurie de structures de prise en charge d'adolescents violents à Mayotte, par cause de manque d'investissements de Paris.

Mercredi dernier, un affrontement entre « bandes » a fait la « une » de l'actualité et suscité d'importantes réactions. En effet, un blessé très grave est à dénombrer. Parmi les protagonistes figuraient des jeunes d'origine mahoraise. Dans son reportage du lendemain, Réunion Première a fort justement expliqué la principale raison de ce type de fait divers. Paris ex-filtre de Mayotte vers La Réunion un contingent de jeunes qui ont des comportements violents. Mais une fois la durée du placement écoulée, ces jeunes restent dans notre île au lieu de repartir à Mayotte et seraient « livrés à eux-mêmes ».

Les violences quotidiennes à Mayotte constituent une singularité dans l'aire culturelle swahilie ou malgache, où le sens de l'hospitalité et le refus de la violence pour traiter les différends font partie intégrante de la tradition. La politique menée à Mayotte par Paris au cours de ces 50 dernières années explique pourquoi l'insécurité et la violence ont été importées dans cette société pacifique.

Comment Paris importa la violence dans une société pacifique

Ce fut en effet Paris qui laissa faire en 1974 et 1975 les exactions d'une bande de fanatiques visant les Mahorais qui étaient suspectés d'avoir voté pour l'indépendance des Comores. Des maisons étaient brûlées avec la mansuétude des paras, de la Légion étrangère et des gendarmes, comme l'avait rappelé l'Ambassadeur des Comores à l'ONU lors de l'adhésion de son pays aux Nations Unies. Des milliers de Mahorais durent fuir Mayotte en quelques mois, soit au moins 10 % de la population. La graine de la violence était semée.

La promesse de Paris de donner aux Mahorais les mêmes droits sociaux que les habitants de la France, et dans le même temps la succession de coups d'État

à Moroni par d'anciens membres de l'armée française pour déstabiliser le jeune État comorien, créèrent les conditions d'une forte immigration à Mayotte. En 1995, Paris obligea les habitants des îles voisines à obtenir un visa pour vivre à Mayotte. Toute personne n'ayant pas une nationalité européenne vivant à Mayotte sans titre de séjour est alors considérée comme légalement indésirable. Elle doit donc accepter n'importe quel travail à n'importe quel salaire sans avoir la possibilité de revendiquer. Les inégalités déjà criantes n'allaient donc pas reculer.

La violence de ces inégalités est source de frustration et de violence, car une grande partie de la population ne pourra jamais avoir accès à la société de consommation à l'occidentale, promesse implicite de Paris lors de sa décision de faire de Mayotte un département français. Une des conséquences de la fermeture des frontières par Paris aux voisins de Mayotte est la présence dans l'île de jeunes, sans parents pour leur donner une solide éducation, et devant se débrouiller. Se créent alors des « bandes » qui rançonnent les automobilistes ou cambriolent des maisons pour gagner de l'argent.

Paris n'investit pas assez dans les structures d'accueil à Mayotte

Quand ces jeunes sont pris, alors se pose le problème du manque d'infrastructures d'accueil à Mayotte pour les aider à ne plus avoir de comportements violents. Paris décide de les transférer à La Réunion. Mais, comme le rappelait le reportage de Réunion Première, une fois la prise en charge terminée, ces jeunes ne repartent pas à Mayotte mais restent à La Réunion. Autrement dit, notre île est utilisée pour compenser la pénurie de structures de prise en charge d'adolescents violents à Mayotte, par cause de manque d'investissements de Paris dans l'île aux Parfums.

C'est uniquement Paris qui décide qui peut entrer ou pas à La Réunion et à Mayotte. Par conséquent, Paris exporte vers La Réunion la violence qu'il a créée à Mayotte.

M.M.

Oté

In nouvèl diréktriss dann lékol Boi d'Nèf Sin-Dni

Mi vé pa lèss lo zour lo droi bann fam — lo uit mars — éloign in pé tro san anparl azot in ka partkilyé, sète mon momon amontrèz dann lékol Boi d'Nèf Sin-Dni dann bann zané 50 — 1950 — é koman èl la nyabou fé in lékol avèk sak lété pankor in lékol pou amontr marmaye lir, ékri, konté, sof dsi papyé épi dann dossyé laba viss-réktora... Dann tan-la téi anparl pa lo réktora.

Figuir azot dann tan-la l'avé in santène marmaye téi sava lékol Boi d'Nèf é kan téi ariv kour moiyn dé osinonsa fin d'étide, bann paran téi tir bann marmaye lékol Boi-d'Nèf pou mète azot Sinte-Klotide in lékol pli koté, avèk la shanss pou bann zélèv gingn in sèrtifika kissoi pou rante dann in kour konplémantèr kissoi an sizyème osinonsa an sinkyèm... dé foi mèm kan bann fiye téi trape zot kinzan épi troi moi bann paran téi tir azot lékol pou okipe bann pli pti défoi mèm pou maryé.

Donk in zour mon momon kan èl téi vienn sorte lékol normal, banna la mète aèl diréktriss dann lékol Boi d'Nèf. In bon déssizyon, mé in gran lérèr imène pars l'avé in vyé lamontrèz téi koné pa lo b-a-Ba dann son métyé ; té pa in bone déssizyon pars toute sak téi konte dann vilaz la monte in kabal konte la diréktriss nouvèl téi vienn arivé.

Mé arien, la ptite madam épi son mari la désside mète azot o travaye.

Lo mari téi okipe la kontabilité, téi okipe amenn manzé la kantine pars momandoné manzé l'avé poin. Si zot i lir Bayalina dann Témoignaz zot va konprann koman lé shoz téi marsh dann tan-la. Madam la diréktriss té okipe fé travaye son bann zélèv la somenn normal épi mèm lo soir, défoi lo zédi matin, défoi dann vakanss... si tèlman k'inn ané mirak néna marmaye la komanss pass sèrtifika...

Pa in bonpé, mé dé-troi é sa téi shanj lo limaz lékol Boi d'Nèf. Défoi mèm konm té loin, par raporte Sin-Dni la vil ; lo mari téi mète marmaye déyèr moto pou alé pass légzamin. Défoi mèm téi mète marmaye dann kamion épi sa té i pèrmète bann marmaye pass zot légzamin — mi diré pa dann bone kondission mé dann kondission akséptab.

Zordi sé lo dis é lo dismars sé lanivèrsèr monm momon amontrèz lékol Boi d'Nèf. Zordi èl lé fine pass l'ote koté : travaye la iz son santé, la kabla bann moune la fatig ali, si tèlman in zour èl té blizé arète travaye é nou son bann zanfàn nou la suiv aèl dann son maladi k'téi fini pi, mé sir ké la maladi téi sar gingn konte èl. Mé bann losson èl la done anou étan vivan, sa sé kékshoz nou la pa obliyé.

A bon antandèr, salu !

Justin